



Quels risques pour un vol rendu a son proprietaire?

Par **coalchamber**, le **05/04/2010** à **13:18**

Bonjour,
j'ai volé un baladeur lors d'une soirée arrosée, puis que le lendemain matin je l'ai rendu au propriétaire qui était venu le chercher chez moi, mais cette personne compte quand même porter plainte, je voudrais savoir ce que je risque?
Merci

Par **maider**, le **06/04/2010** à **10:21**

Malheureusement il est trop tard, l'infraction est consommée... Mais si vous n'avez pas de casier judiciaire je vois mal le procureur vous poursuivre pour si peu

<http://conseiljuridiqueetfiscal.fr/>